

Lundi 21 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUNESSE

Le Pass jeune à 2€, un prix plus attractif et à la portée de chaque collégien

Le Pass jeune permet aux 11-16 ans résidant à Annecy ou fréquentant un établissement scolaire de la ville, de bénéficier de gratuités chez les partenaires associatifs, commerciaux ou communaux de la ville grâce à l'achat d'un carnet de coupons d'offres privilégiées.

Ce dispositif a été mis en place afin de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles, sportives ou de loisirs proposées sur le territoire, et de favoriser leur accès à l'autonomie.

Afin de rendre le dispositif plus attractif pour les familles, il a été décidé, lors du Conseil Municipal du 24 juillet, de réduire à 2€ le tarif du carnet, anciennement proposé à la vente à 10€.

Le Pass jeune 2020-2021 est désormais disponible dans chacune des mairies déléguées et au Bureau Information Jeunesse à Bonlieu. Une campagne d'informations auprès des jeunes collégiens sera déployée en parallèle pour faire connaître le dispositif au plus grand nombre.